

Lois de probabilité discrètes

1 Lois de probabilité

Définition 1. On considère une expérience aléatoire dont l'univers est fini, muni d'une loi de probabilité et on associe à chaque éventualité un nombre réel. On appelle loi de probabilité de l'ensemble (x_1, x_2, \dots, x_n) de ces nombres réels, l'ensemble des probabilités (p_1, p_2, \dots, p_n) qui leur correspondent.

Exercice 1. On considère le lancer d'une pièce équilibrée et on associe à Face le nombre 0 et à Pile le nombre 1. Déterminer la loi de probabilité.

Exercice 2. On considère le lancer de deux dés à six faces équilibrés et on associe à chacune des éventualités la somme des numéros obtenus. Déterminer la loi de probabilité.

(on représentera les résultats sous la forme d'un tableau avec en première ligne les réels x_i et en deuxième les probabilités p_i)

Définition 2. On appelle expérience de Bernoulli une expérience aléatoire ne comportant que deux éventualités possibles appelées « succès » et « échec ». On associe à l'éventualité « succès » le nombre 1 et à l'éventualité « échec » le nombre 0, on note p la probabilité correspondant à l'éventualité « succès » et $q = 1 - p$ la probabilité correspondant à l'éventualité « échec ».

On appelle loi de Bernoulli la loi de probabilité de l'expérience de Bernoulli :

x_i	0	1
p_i	$q = 1 - p$	p

Exercice 3. On considère le lancer d'une pièce truquée pour laquelle on a deux fois plus de chances d'obtenir Pile que Face, on nomme « succès » l'éventualité « obtenir Pile » et « échec » l'éventualité « obtenir Face ». Déterminer la loi de probabilité.

Définition 3. On répète n expériences de Bernoulli de paramètre p identiques et indépendantes, la loi de probabilité du nombre de succès obtenus est appelée loi Binomiale de paramètres n et p .

Exercice 4. On lance trois fois une pièce truquée pour laquelle on a deux fois plus de chances d'obtenir Pile que Face. Déterminer la loi de probabilité du nombre de Pile obtenus.

Exercice 5. On lance deux fois un dé équilibré. Déterminer la loi de probabilité du nombre de six obtenus.

2 Espérance d'une loi de probabilité discrète

Définition 4. On considère une loi de probabilité discrète (p_1, p_2, \dots, p_n) d'un ensemble de nombres réels (x_1, x_2, \dots, x_n) . On appelle espérance de la loi de probabilité :

$$E = x_1 \times p_1 + x_2 \times p_2 + \dots + x_n \times p_n$$

On appelle variance de la loi de probabilité :

$$V = (x_1 - E)^2 \times p_1 + (x_2 - E)^2 \times p_2 + \dots + (x_n - E)^2 \times p_n$$

Remarque 1. L'espérance correspond à la moyenne des nombres réels (x_1, x_2, \dots, x_n) pondérée par les coefficients (p_1, p_2, \dots, p_n) . La variance est la moyenne des carrés des écarts à la moyenne.

Exercice 6. On considère le lancer de deux dés à six faces équilibrés. Déterminer la loi de probabilité, l'espérance et la variance de la somme des numéros obtenus.

Propriété 1. L'espérance d'une loi binomiale de paramètres n et p est $E = n \times p$.

Démonstration. admis. □

Exercice 7. On lance cent fois une pièce truquée pour laquelle on a deux fois plus de chances d'obtenir Pile que Face. Déterminer l'espérance du nombre de Pile obtenus.